

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 28 mars 2018

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2018023

Présents : 22

Votants : 31

Objet : Budget EAU - Compte administratif 2017

Le 28 mars 2018 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 22 mars 2018, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Olivier BOUTON, Catherine AUBERT, Gérard DIAZ, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENNAM, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Romain VITEAU, Christophe NICOLAU, Olivier LEGOIS, Eric RINEAU, Marc MACAN, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Sylvine HENDELUS a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Séverine HULBACH a donné pouvoir à Thomas KIEFFER, Didier LECRENAIS a donné pouvoir à Catherine AUBERT, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Désigane FLORE a donné pouvoir à Claudine KIEFFER, Christophe JEDRECY a donné pouvoir à Luc TURNER, Marie-Ange ROUSSEL a donné pouvoir à Olivier LEGOIS, Nadia LE BOURNOT a donné pouvoir à Christophe NICOLAU, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTE : Christelle BARTHELEMY

SECRETAIRE DE SEANCE : Aude BOQUET

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Gérard DIAZ :

Le compte administratif du budget 2017 du budget eau se présente comme suit :

En section d'exploitation, les dépenses s'élèvent à 101 303,44 € et les recettes à 95.216,38 €.

Le résultat de l'exercice 2017 est déficitaire de 6.087,06 €.

Si l'on tient compte du résultat excédentaire de 2016 reporté de 379.827,31 €, le résultat final au 31/12/2017 est excédentaire de 373.740,25 €.

Les principales dépenses sont les charges financières liées à la dotation aux amortissements (58 163,440 €) et les frais de personnel mis à disposition (42 708,00 €).

La principale recette est constituée de la redevance eau (87.111,04 €).

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 45.181,67 € et les recettes à 63.061,12 €.

Le résultat de l'exercice 2017 est excédentaire de 17 879,45 €.

Si l'on tient compte du résultat excédentaire 2016 reporté de 401.424,19 €, le résultat final au 31/12/2017 est excédentaire de 419.303,64 €.

Compte tenu des restes à réaliser en dépenses pour 174.890,91 €, l'excédent d'investissement net est fixé à 244.412,73€.

Les principales dépenses concernent le paiement de travaux sur le réservoir de Semont, ainsi que la création de bornes vertes dans différentes rues de Dourdan.

La principale recette est l'amortissement des réseaux (58.163,44 €).

Le résultat d'investissement étant excédentaire de 244.412,73 €, le résultat d'exploitation est à affecter en report à nouveau en excédent d'exploitation pour la totalité, soit 373.740,25 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2121-14 et L 2121-31,

Vu la délibération n°DEL2017034 du conseil municipal du 30 mars 2017 relative au budget primitif 2017 du budget eau,

Vu le compte de gestion du budget eau 2017,

Vu l'avis de la commission « Finances – Sécurité » du 14 mars 2018,

Conformément à la réglementation, Madame la Maire ne participe pas au vote.

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Olivier BOUTON, 1er adjoint au maire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

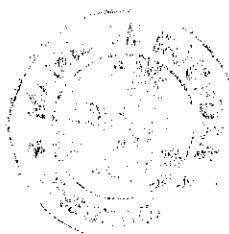
- de donner acte de la présentation faite du compte administratif du budget eau, lequel peut se résumer ainsi :

Exécution du budget		DEPENSES		RECETTES		SOLDE	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandat et titres)	Section d'exploitation	a	101 303,44	g	95 216,38	-6 087,06	
	Section d'investissement	b	45 181,67	h	63 061,12	17 879,45	
		+		+			
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c		i	379 827,31		
	report en section d'investissement (001)	d		j	401 424,19		
		=		=			
TOTAL (réalisations + reports)			146 485,11		939 529,00	793 043,89	
		=a+b+c+d		=g+h+i+j			
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e		k			
	Section d'investissement	f	174 890,91	l			
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		174 890,91		0,00		
			=e+f		=k+l		
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation		101 303,44		475 043,69	373 740,25	
			=a+c+e		=g+i+k		
	Section d'investissement		220 072,58		464 485,31	244 412,73	
			=b+d+f		=h+j+l		
	TOTAL CUMULE		321 376,02		939 529,00	618 152,98	
			=a+b+c+d+e+f		=g+h+i+j+k+l		

- de constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser.
- d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire :

- Publié le : 12 AVR. 2018
- Transmis au représentant de l'Etat



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour Extrait Conforme

La Maire

Maryvonne BOQUET

IV - ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

D - ARRETE - SIGNATURES

BUDGET EAU - COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Délibération N° DEL 2018 023

Nombre de membres en exercice... 33
 Nombre de membres présents... 22
 Nombre de suffrages exprimés... 31
 VOTES : Pour... 31
 Contre... 0
 Abstentions... 0

Présenté par le Maire,
 A Dourdan, le 28 mars 2018.
 Le Maire,

Maryvonne BOQUET

Date de convocation : 22/03/18

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
 A Dourdan, le 28 mars 2018.
 Les membres du Conseil Municipal,

Olivier BOUTON 	Catherine AUBERT 	Gérard DIAZ 	Sylvine HENDELUS pouvoir à Maryvonne BOQUET	Séverine HULBACH pouvoir à Thomas KIEFFER	Thomas KIEFFER
Tarik EL GACHBOUR 	Pierre DUCOLONNER 	Annie SARRAN 	Brigitte ZINS 	Jean-Jacques DULONG 	Farid GHENNAM
Didier LECRENAIS pouvoir à Catherine AUBERT	Claudine KIEFFER 	Luc TURNER 	Romain VITEAU 	Béatrice CROS 	Nessa DAVRAIN
Désigane FLORE pouvoir à Blandine KIEFFER	Aude BOQUET 	Elsa CAUDY pouvoir à Tarik EL GACHBOUR	Nicolas LECOT 	Thérèse GILBERT 	Christophe JEDRECY pouvoir à Luc TURNER
Christophe NICOLAU 	Marie-Ange ROUSSEL pouvoir à Olivier LEGOIS	Eric RINEAU 	Christelle BARTHELEMY	Nadia LE BOURNOT pouvoir à Christophe NICOLAU	Olivier LEGOIS
Marc MACAN 	Fabienne LAPINA pouvoir à Marc MACAN				

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture,
 le 28/03/2018 en vue de la publication le 28/03/2018
 A Dourdan, le 28/03/2018
 Le Maire,

Maryvonne BOQUET